



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 18 décembre 2023 à 20 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Rodrigue Boulianne, Jean-Marie Kabera et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : M. Léo Lepage-St-Amand

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud directeur général.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2024
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2024-25-26
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2023-12-299

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter l'ordre du jour.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas. Absent : M Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Adoption du budget pour l'exercice financier 2024

2023-12-300

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'adopter le budget pour l'exercice financier 2024 démontrant des revenus et des dépenses de 5 550 805 \$.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas. Absent : M Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2024-25-26

2023-12-301

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation 2024-2025-2026.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas. Absent : M Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Période de questions

M. André Voyer questionne le pourquoi de la hausse, pourquoi plus que le coût de la vie ?

M. Alain Didier exprime son désaccord avec le principe que les plus nantis paient plus que les autres, cela n'est pas équitable. Il donne en exemple; si un entrepreneur donne un même service à deux voisins, le montant de ce service n'est pas proportionnel à la valeur du demandeur.

6- Levée de la séance

2023-12-302

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas. Absent : M Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Odile Roy Pro-Maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier